

## DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

### L'U2P soutient la volonté de conforter notre système de retraites et de revaloriser le travail

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 25.01.02

Paris, 14 janvier 2025

#### Contacts presse

Jean-Côme Delerue  
01 47 63 31 31  
06 77 64 40 78  
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky  
01 47 63 31 31  
06 73 19 57 64  
pwicky@u2p-france.fr

#### PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

L'U2P accueille avec satisfaction la décision du Premier ministre d'accorder toute sa confiance aux partenaires sociaux pour faire émerger en trois mois des solutions de nature à pérenniser notre système de retraites, tout en fixant l'objectif d'assurer l'équilibre financier du régime.

L'U2P y participera avec la volonté de dégager un compromis entre organisations syndicales de salariés et organisations patronales, de façon à sauver notre système de retraite par répartition et à éviter de léguer un lourd passif aux générations futures. Commencer par suspendre la réforme des retraites de 2023 aurait envoyé un mauvais signal à l'ensemble des acteurs politiques et sociaux et l'U2P espère que les formations politiques sauront faire preuve de la même confiance à l'égard du travail des partenaires sociaux.

La volonté de François Bayrou de s'appuyer sur la concertation sociale pour revaloriser le travail, y compris par les salaires, est de bon augure. L'U2P ne manquera pas de défendre dans ce cadre la demande qu'elle porte depuis plus d'un an, visant à transférer une partie des cotisations sociales qui réduisent aujourd'hui le montant du salaire net vers d'autres sources de financement.

L'U2P salue également l'objectif d'une adoption rapide du projet de loi de simplification de la vie économique qui n'a que trop tardée, ainsi que la recherche plus pérenne de simplifications reposant sur les acteurs de terrain. Ces derniers, notamment les chefs d'entreprise, sont en effet les mieux placés pour définir les normes et obligations qui nécessitent d'être allégées ou supprimées.

Une omission cependant dans l'ambitieuse transformation du pays prononcée par le Premier ministre : nulle mention n'a été faite de l'immense tissu de petites entreprises qui forment de très nombreux jeunes par l'apprentissage, qui contribuent quotidiennement à la qualité de vie des Françaises et des Français et qui dynamisent les territoires. Les TPE et PME ne peuvent être réduites au rôle de sous-traitantes des multinationales. L'U2P s'attachera donc à replacer ces entreprises au cœur des enjeux économiques et sociaux.